

LUNEVILLE

Aujourd'hui

Concert de cordes, flûtes et clavecin, à 18 h, à l'église Saint-Léopold. Entrée libre



En vue

Faites-vous peur !

L'association Dyna'Lune attend les amateurs, à partir de 19 h, en forêt de Mondon, pour une zombie run. Inscriptions (10 €) obligatoires sur www.dynalune.fr, où se trouve tout le règlement de la course d'orientation.



A suivre

Avec le FCL

Le club de Franco di Sangro propose deux lotos, demain samedi 29 octobre, à 20 h, et dimanche 30 octobre, à 14 h, à la salle polyvalente de Chanteheux.

Billet

Les élus du Blambacir inquiets

Les élus des deux communautés de communes du Piémont vosgien et de la Vezouze, qui ne feront bientôt plus qu'une, viennent de voter une motion pour contester le transfert annoncé des 40 lits du service de soins de suite et de réadaptation (SRR) actuellement implanté à l'hôpital de Cirey-sur-Vezouze.

« Le sort de 3 H Santé est emblématique des enjeux de santé publique et plus largement des politiques publiques en milieu rural », écrivent-ils en demandant que « les aspects sociaux, sociétaux et de santé publique en milieu rural soient pris en compte dans les choix de réorganisation des services de santé et d'hébergement des personnes âgées et dépendantes de l'est du Lunévillois ».

« Nous voulons que les établissements de la grande ruralité bénéficient des mêmes soutiens publics que la moyenne et qu'un service de soins de suite soit maintenu dans les territoires du Piémont Vosgien et de la Vezouze ».

Cela alors que la réflexion est également en cours sur le devenir des établissements médicaux du Blambacir (N.D.L.R. : les scénarios envisagés sont d'en conserver trois, deux ou un). Les élus ont compté : la fermeture du SSR conduirait à la suppression de 40 à 60

emplois. « En 3 ans, le nombre d'emplois est passé de 220 à 170 et les projections font état de 140 emplois conservés à terme. C'est dire le séisme économique et social subi par le territoire ».

Pour ces élus, « maintenir un service de soins en milieu rural au moment où se pose le problème crucial de la présence médicale. Nous sommes conscients de la nécessaire adaptation des structures aux évolutions de la société. Nous sommes soucieux à la fois de l'énorme difficulté des conditions de travail des salariés et de l'inadaptation matérielle de l'offre aux besoins des usagers. Mais nous affirmons qu'on ne peut pas appréhender la question de la santé publique selon une logique purement marchande, par des mesures qui ne peuvent qu'exacerber la désertification rurale dans une inversion des causes et des conséquences ».

Cette prise de position intervient alors que les tutelles doivent rendre leur décision avant la fin de l'année sur la réorganisation de 3 H Santé. Laquelle prévoit en effet le transfert du SRR de Cirey-sur-Vezouze vers l'hôpital de Saint-Nicolas-de-Port dans le cadre du nouveau Groupe hospitalier de l'est de la Meurthe-et-Moselle (ER du 21 septembre 2016).

Catherine AMBROSI

Au rythme de l'enfant

Une heure de plus à dormir ce week-end. Un changement qui perturbe forcément un peu les organismes. Notamment ceux des plus jeunes.

A 3 heures, dans la nuit de samedi à dimanche, il sera 2 h. Une heure de plus à dormir qui fera la joie des amateurs de grasse matinée ! Mais un peu moins celles des personnes qui seront dérégées pendant quelques jours pour leurs heures de repas, coucher, lever. Surtout pour celles qui doivent manger à heures fixes. Comme les enfants dans les collectivités.

Au multiaccueil municipal L'île aux enfants qui accueille des petits âgés de 2



■ Lundi, de retour à la crèche, les petits "estomacs" risquent d'être encore en décalage.

mois et demi à 3 ans, la directrice adjointe, Nadia Denisart, ne redoute pas trop



■ La maman de Zoé, 2 ans et demie, s'attend à ce que sa fille se lève dimanche à son heure habituelle... sans tenir compte du changement d'heure.

lundi et les jours qui suivront : « On les décale progressivement. Chez les bébés, les repas sont livrés vers 10 h 30 et maintenus au chaud. Ils mangent vers 11 h 15. » Et d'ajouter « Les parents commencent à les décaler un peu le dimanche. Ici, ils mangeront 15 ou 30 minutes plus tôt. On fait en fonction de ce que l'on peut voir. »

De l'organisation

Selon elle, les plus perturbés sont vraiment les tout petits, les 2 mois ½ à 1 an. « Mais on travaille au rythme de l'enfant. Les biberons sont là. On les fait chauffer à la demande. On a des petits pots et la soupe dès 10 h 30, heure à laquelle certains ont

déjà faim. »

Vingt tout petits sont accueillis dans cette crèche de 75 enfants. « C'est sûr, ça demande de l'organisation, mais c'est notre quotidien. »

Au multi-accueil La Farandole au centre social et culturel des Epis, Stéphanie Naudin, la directrice depuis 14 ans de cette petite structure (17 enfants accueillis), n'a pas de souvenirs de problèmes liés au changement d'heure. « Cela s'est toujours bien passé. C'est peut-être un peu différent au moment des repas et des siestes. Mais comme ici les enfants mangent quand ils ont faim et dorment quand ils en ont envie... Ce sont eux qui gèrent et qui rattrapent le décalage. »

Repères

► **Les raisons :** « Institué en France en 1975 suite au choc pétrolier de 1973-74, le changement d'heure a pour objectif d'effectuer des économies d'énergie en réduisant les besoins d'éclairage. Il s'agit principalement de faire correspondre au mieux les heures d'activités avec les heures d'ensoleillement pour limiter l'utilisation de l'éclairage artificiel », est-il expliqué sur le site internet du ministère de l'environnement de la mer.

► **Le gain économique et écologique :** En 2009, le changement d'heure a permis d'économiser « 40 GWh en éclairage, soit la consommation d'environ 800 000 ménages ». « La France a ainsi évité l'émission de 44 000 tonnes de CO₂ », estime-t-on au ministère de l'environnement.

► **Les autres pays aussi :** Le Royaume-Uni et l'Irlande nous ont précédés dans l'instauration de ce décalage selon les saisons : ils le pratiquent depuis la première guerre mondiale. L'Italie fait de même depuis 1966, et les autres pays de l'Union européenne depuis le début des années 1980. Depuis 1998, le jour et l'heure de changement sont harmonisés dans ces pays.

« Vers 11 h, on demande qui a envie d'aller manger. Certains ne le manifesteront que vers 13 h. Après, c'est à nous de gérer. Nous ne dépendons pas de repas apportés par une cuisine, ce sont les parents qui nous les fournissent. »

Corinne SAÏDI-CHABEUR

Arts et spectacles

« Le violon de Rothschild »

Iakov Ivanov a 70 ans passés. Il est le fabricant de cercueils d'une petite ville où l'on ne meurt pas assez pour que ses affaires soient florissantes. Joueur de violon à ses heures perdues, il passe son temps à compter ses pertes plutôt que ses gains. En un mot, Iakov Ivanov a raté sa vie. Et pourtant sa femme, à l'heure de mourir, se met à sourire. Pour sa première création, Le Moujik, qui réunit le comédien Yann Berriet et la contrebassiste chanteuse Charlène Ploner, s'attaque à un petit texte de l'auteur russe Anton Tchekhov : « Le violon de Rothschild ».

Les deux artistes entremêlent leurs univers afin de créer un théâtre simple, sobre et touchant, où le genre humain oscille entre médiocrité et merveille. Le Moujik, c'est tout d'abord Yann Berriet qui délasse un temps sa compagnie originelle Crache-Texte pour se tourner vers des projets plus personnels. Après des études classiques au conservatoire, Charlène



■ Yann Berriet et Charlène Ploner sur scène, à Froville, les 4 et 5 novembre.

Ploner s'épanouit dans la chanson à texte française avec Les Sourcieuses, groupe qu'elle fonde en 2001 avec deux chanteuses et musiciennes lorraines, avant de se lancer dans la création de la Compagnie Le Pays de ma Tête, en 2010. « Le violon de Rothschild » est un des spectacles décentralisés de La Méridienne. Il sera présenté salle Mienville, près de la mairie, à Froville, les vendredi 4 et samedi 5 novembre, à 20 h 30.

Reservations : billetterie@lameridienne-luneville.fr / 03 83 76 48 70

www.lameridienne-luneville.fr



I'île aux vacances
Il reste encore quelques

places pour le lundi 31 octobre et pour le mercredi 2 novembre à l'accueil de loisirs destiné aux enfants de 3 à 13 ans. Renseignements au 03.83.76.23.71.

Nous contacter

Rédaction
8, rue Carnot

(tél. 03.83.73.07.56 ;
mail. lerredaction@est-republicain.fr)
de 9 h à 12 h.



Nathalie, 49 ans

► « C'est du n'importe quoi : je ne vois pas l'intérêt de changer. Même si je n'ai pas de mal à m'habituer. Mais ce n'est pas le cas des enfants : il faut bien compter 15 jours avant qu'ils ne s'habituent au changement d'heure. »



Alexandra, 43 ans

► « Une heure en plus dans la nuit ? Là, c'est bien. Dans le sens contraire... c'est moins bien. Mais je ne vois pas trop pourquoi on change : on ne payera pas plus ou moins d'électricité. Dans les faits, cela ne me perturbe pas vraiment : le dimanche, je n'ai pas trop d'heure pour manger. Mais si le changement avait lieu en semaine, ce ne serait pas pareil. »



Jean-Baptiste, 22 ans

► « Le changement d'heure, cela ne me perturbe pas ! Car pour ce que je dors... juste 6 ou 7 h par nuit, alors qu'il en faudrait 8 h normalement. C'est quand même un bien ce changement d'heure. Et pour une heure de plus ou de moins, cela ne doit pas trop gêner les gens. »



Roger, 80 ans

► « Je ne voudrais pas que cela change. Même si cela n'a pas d'incidence sur mon organisme. Il va faire nuit tôt : cela fera des soirées impossibles... Mais on ne peut rien y faire. C'est pour l'énergie ? Mais les entreprises et les magasins maintenant n'ont plus beaucoup de fenêtres, tout est éclairé de jour comme de nuit ! »



Philippe, 55 ans

► « Cela ne me perturbe pas. On a pris l'habitude : ils le font depuis des années. Je ne vois pas trop l'intérêt : ce changement est fait soi-disant pour des économies d'énergie. Et je ne vois pas trop le rapport : il fait plus clair le matin mais il fait nuit plus tôt. »

Du 16 novembre au 18 décembre 2016

SI VOTRE **MAISON** AIME LES FÊTES, ELLE VA ÊTRE COMBLÉE !

Ainéa AFFICHEZ LA COULEUR !

OUVERT MARDI 1^{er} NOVEMBRE
10 h - 19 h

Resto Alinéa

C'est l'heure de changer... de déco !

599€
399€
Le canapé convertible 3 places TINO

-20% sur les LUMINAIRES et les HORLOGES

20% sur les luminaires et les horloges valable du 29 octobre au 1^{er} novembre 2016. Hors promotions en cours, 1^{er} prix, services fidélité, remise professionnelle et liste de mariage. Non cumulable avec d'autres offres en cours. Voir conditions en magasin et sur alinea.fr.

Vos achats livrés en magasin gratuitement

Ainéa.fr
ALINÉA NANCY
Tél. 03 83 50 22 10
Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 20 h
Zone d'activités
Nancy Porte sud
2, rue J. Auriol
54710 Fléville-devant-Nancy

Tout pour se sentir bien chez soi dans nos 29 magasins et sur **Ainéa.fr**